

**Présents :**

**Enseignants** : Mmes Seriot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Maroillat Magaly

**ATSEM** : Zullian Sandra, Peyrard Sylvia, Simon Jacqueline, Brunier Géraldine

**Municipalité** : Biboud Gwenaëlle

**Parents d'élèves** : Mmes Gemard Anaïs, Dijoud Laurie, Salson Jessica et Vera Vanessa

**DDEN** : Mme Peyre Pierrette

**Excusées :**

**Secrétaire de séance** : Mme SERIOT

---

**1°) Rythmes et horaires scolaires**

En Juin 2017, suite à la sortie d'un nouveau décret, il avait été voté un retour à la semaine à 4 jours par dérogation (10 voix pour et 0 contre). Les parents avaient été consultés par le biais d'un questionnaire et plus de 85% avaient plébiscité la semaine à 4 jours en évoquant la fatigue des enfants sur 5 jours. Cette dérogation doit être renouvelée au-delà de 3 ans avec délibération du conseil municipal et procès-verbal du conseil d'école.

Le conseil municipal a déjà voté un maintien de cette organisation et des horaires actuels (30 votes pour et 0 vote contre).

Nous proposons donc également le renouvellement de cette organisation avec un maintien des horaires actuels, à savoir :

- Matin : 8h25-11h40
- Après-midi : 13h30-16h15

Résultats des votes : pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal a été signé et envoyé. L'organisation scolaire devra être validée par le conseil départemental de l'éducation Nationale.

**2°) Prévisions effectifs pour la rentrée 2020**

Prévisions pour la rentrée prochaine : 50 naissances recensées sur La Rochette, Détrier et La Croix de La Rochette avec des projets de constructions de lotissements qui risquent de modifier les chiffres, nous avons annoncé 56 enfants pour la rentrée prochaine : 31 enfants à La Croisette à la rentrée et 26 aux Grillons soit 56 enfants. En effet, cette année nous avons eu 6 enfants non-recensés à La Croisette et 5 aux Grillons donc 11 enfants de plus par rapport aux prévisions (naissances).

A noter que depuis la fusion des communes de La Rochette et d'Etable, les enfants d'Etable dépendent désormais de la commune du Val Gelon La Rochette, mais les enfants qui ont commencé leur scolarité à Villard-Sallet peuvent l'y finir. Par ailleurs, comme les transports scolaires depuis Etable jusqu'à Villard-Sallet devraient s'arrêter en juin 2020, il est possible que des enfants actuellement à Villard Sallet demandent finalement La Rochette. Pour le moment, il n'est pas encore prévu d'instaurer des transports depuis Etable jusqu'aux écoles de La Rochette.

Les inscriptions des enfants nés en 2017 et des nouveaux arrivants ont commencé les inscriptions :

L'an prochain, il devrait y avoir 27 MS, et 33 GS, il faudrait donc un minimum de 33 PS pour éviter une fermeture.

A l'heure actuelle, aux Grillons il y a 70 enfants dont 20 PS et 22 MS, il leur faudrait donc 22 enfants aux grillons

### **3°) bilan des activités 2<sup>e</sup> trimestre et prévisions 3<sup>ème</sup> trimestre**

- Courseton le 22 novembre au lac de Détrier pour les GS uniquement : les enfants de GS ont couru 5 minutes autour du lac.
- Un spectacle a été proposé uniquement pour les petits par Sonia Grand de la médiathèque où nous sommes rendus le mardi 12 novembre
- Film « les petits contes d'hiver » offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël en décembre et (visite du Père Noël : le jeudi 19 décembre)
- Sorties raquettes et luge : le vendredi 17 janvier pour les classes du haut, vendredi 14 février pour les PS-MS, jeudi 20 février pour les PS :
- Court métrage au cinéma de Pontcharra le jeudi 16 janvier à 9h30 « loups tendres et loufoques »
- Spectacle : « Le petit chaperon rouge » présenté par la compagnie Coline (cf Pierre et le loup 'an dernier) le mardi 28 janvier à la salle polyvalente
- Cycle de jeux d'opposition avec Mélissa tous les mardis matin au dojo pour les classes de PS-MS, MS-GS et GS. Mélissa est également intervenue les lundis pour un cycle lancer-sauter avec la classe des PS
- Cycle gymnastique au gymnase en mars-avril : nous aurons besoin de beaucoup de parents : il faut des parents sur place pour installer et tenir les ateliers sur la matinée voir la demie-matinée (5 ateliers : grimper aux espaliers, rouler sur les tapis inclinés, sauter sur les trampolines, s'équilibrer sur les poutres, et se suspendre aux barres parallèles) et des parents pour accompagner les classes au gymnase. Nous avons actuellement très peu de parents inscrits : si nous n'en avons pas assez le cycle sera supprimé
- Visite de la médiathèque (4 séances programmées par classe)
- La « mat s'éclate » : actuellement pour les classes de MS et GS : pas de mat s'éclate à Albertville cette année donc Chambéry ou St Jean de Maurienne, donc nous tenterons de nous inscrire pour le 9 juin
- Cycle piscine : en juin pour les classes de MS et MS-GS et GS : il faudra de nouveaux parents agréés pour accompagner les classes les lundis et mardis après-midi
- Les élèves de la classe des GS sont allés au foyer logement en lien avec le prix chronos organisé par une personne de la médiathèque qui a lu des histoires aux enfants, des poésies, des portraits des grands-parents (de même qu'une classe du primaire qui a lu des textes). Un « papy » a lu aux enfants et a parlé du livre. Les enfants iront voter pour leur livre préféré en avril. (Ils ont travaillé sur le passé, le présent et le futur.)
- Sortie de fin d'année : pas définie

### **4°) Bilan des travaux – sécurité – entretien**

- Travaux réalisés :
  - Installation internet dans le bureau de direction
  - Nous avons demandé, il y a 1 an et demi, d'installer un grillage de protection devant la garderie et le réfectoire : en cas de forte chaleur, il était impossible d'ouvrir pour aérer car cela donnait directement sur le parking. De plus, les parents profitaient que cela soit ouvert lors du ménage pour rentrer par-là : les travaux ont été réalisés
  - Agrandissement de la cantine en cassant une cloison pour augmenter la capacité d'accueil. Cela est plus bruyant mais la limite d'accueil était atteinte (60 enfants maximum selon la commission).
- Travaux à effectuer
  - Installation d'un préau : demandé depuis près de 18 ans
  - Protection sous les arbres : barrières pour le moment
  - Meilleure régulation du chauffage : souvent très froid les lundis et jeudis matin
  - Réparation des trous dans le goudron de la cour car les enfants jouent avec les morceaux qui ont été fissurés par le gel
  - Vitrifier le plancher de la salle de sieste de Claudine Piat
  - la structure de jeux extérieures avait été retirée car elle n'était plus aux normes et en partie détériorée : solution de rechange : nous avons sélectionné quelques modèles proches de l'ancien

- Place handicapée sur le parking côté collège : déjà peu de places : modifier les emplacements pour augmenter le nombre ou réserver enseignants et locataires ?
- Installation de prises dans la classe de Laurence Grasset

- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires seront programmées à différents moments de la journée.**

: La première alerte a eu lieu en octobre.

## 9°) Divers

- Visites PMI : qq MS ont été vus en octobre 2019 et qq petits en janvier-février : uniquement des petits les plus âgés jusqu'au 30 juin. Les autres seront vus en MS. Nous rappelons que le médecin de PMI dépend du conseil général.
- **Le pont de l'ascension** : toutes les écoles de la Savoie ne travailleront pas le vendredi 22 mai. Pont du jeudi 21 au dimanche 24 mai .
- **Inscription des élèves de GS au CP** : Une demande de dérogation est obligatoire pour les enfants des communes extérieures pour une inscription au CP (cycle2), sauf pour les enfants rochettois et d'Etable suite à la fusion de nos deux communes...pour notre nouvelle commune Valgelon La Rochette. Les inscriptions auront lieu prochainement (mai en général) auprès de la directrice, Mme Alice Orsati à l'école élémentaire la Neuve. Une information sera transmise aux parents de GS.
- **Le sou des écoles « les lutins de la croisette »** : Nous remercions les parents du sou des écoles qui chaque année s'investissent au travers de diverses manifestations afin de permettre des sorties, spectacles, achat de matériel .... pour les enfants de l'école. **La première action a déjà eu lieu** : la vente de dessous de plat et de sacs avec les dessins des enfants de l'école. Ensuite, il y a eu la participation au marché de Noël avec la vente de gâteaux : (16 décembre).  
Il y aura également **une tombola en puis le vide-grenier**. Et bien sûr la fête de l'école !
- **Rappel retards** : Début de l'année beaucoup de retards sont à déplorer surtout à l'accueil des enfants !!!! jusqu'à 15 minutes de retards à l'accueil essentiellement : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires afin de pouvoir rentrer dans les activités de classe plus rapidement mais également pour ne pas faire attendre les enfants qui sont inscrits aux APC.  
**Désormais le portail sera fermé à 8h30 et 13h35 !!!**
- **Rappel de la procédure des agréments** :
  - Les parents choisissent la date et le lieu d'agrément et demandent à la directrice de les inscrire informatiquement à la session
  - **Agrément valable 5 ans** au lieu des 10 ans auparavant
  - Pratiquer le sport pour lequel on demande l'agrément, la question vous sera posée au début de la session
  - Venir avec le matériel demandé sur le site d'inscription
  - Au début de la session le conseiller pédagogique vous fera signer un document où vous attesterez sur l'honneur que vous ne faites l'objet d'aucune condamnation ou mesure

administrative qui vous interdit d'intervenir auprès d'enfants mineurs. L'Education Nationale vérifiera auprès de l'administration judiciaire.

- En devenant parent agréé, vous devenez « un adjoint » d'un enseignant et vous êtes donc soumis **au devoir de réserve** avec une neutralité politique, religieuse et syndicale.
  
- **Nous remercions la mairie de La Rochette pour son investissement auprès des écoles** au cours de ces 5 années de partenariat et ce, tant au niveau du personnel (avec une ATSEM par classe, ce qui devient de plus en plus rare !), qu'au niveau des budgets pour l'achat de matériel mais également pour la coopérative scolaire, ce qui nous permet de faire de nombreux spectacles et de participer à diverses sorties !!! La budgétisation du terrain pour la nouvelle école est d'ailleurs en cours.

*Fin de séance à 20h15*